missionnaires qui, au dix-septième siècle, fécondèrent de leur sang l'évangélisation des tribus sauvages.

Aussi Rome a-t-elle chargé Mgr l'Archevêque de Québec de faire le procès informatif sur la réputation de martyre des serviteurs de Dieu: Jean de Brébeuf, Gabriel Lallemant, Antoine Daniel, Charles Garnier, Noël Chabanel, Isaac Jogues, prêtres de la Compagnie de Jésus; René Goupil et Jean de la Lande tués en haine de la foi (in contemptum fidei). Le tribunal sera présidé par Mgr Bégin, archevêque de Québec, le vice-postulateur à Québec est le R. P. Désy. Il a déjà donné les noms de trois témoins importants. Mais ceux-ci ne pouvant malheureusement faire le voyage au Canada, les juges ont, paraît-il adressé à Son Em. le cardinal-archevêque de Paris une commission rogatoire, afin que MM. de Rochemonteix, J. Brucker et Rouvier fussent interrogés à Paris.

. Ce procès rogatorial, dont la direction a été confiée à M. l'abbé Ory, constitué vice-postulateur, commencera prochainement. Après quoi, les procès-verbaux, avec les dépositions de Paris, seront renvoyés au tribunal de Québec. Ce n'est que lorsque ce dernier tribunal aura transmis toute la procédure que la Congrégation des Rites, saisie, pourra se prononcer sur l'introduction de la cause: ce qui n'arrivera qu'en 1906, au plus tôt.

La Semaine religieuse d'Orléans, qui donne ces détails intéressants, ajoute que, parmi les Pères Jésuites, se trouve un Orléanais, le R. P. Isaac Jogues. « Nous avons donc, ajoute-telle, un pieux intérêt à suivre le cours de la cause de Québec. C'est pour le motiver historiquement que nous donnerons une notice aussi exacte que possible, sur ce serviteur de Dieu, compatriote et confrère du savant Denis Petau. »

(Semaine religieuse de Paris.)

La question ouvrière à Québec

On lit dans les Questions actuelles (18 mars):

La Société d'Economie sociale a publié une très intéressante monographie de M. Stanislas-A. Lortie, professeur à l'Université de Laval, sur la question ouvrière à Québec. L'éminent professeur nous montre comment, grâce à son travail opiniâtre